



## Une équipe interdisciplinaire

Composée d'experts du handicap, l'équipe s'appuie également sur des savoir-faire spécifiques en gérontologie. Elle est composée de :

- Médecin
- Infirmier(e) Coordinateur(trice)
- Éducateur(trice) Spécialisé(e)
- Psychologue
- Ergothérapeute
- Aide-Soignant(e)

## Horaires d'ouverture

L'équipe mobile intervient du lundi au vendredi, selon les besoins des personnes.

Le secrétariat est assuré par le foyer de Saint-Michel de Rieufret, il est joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

## Secteurs d'intervention

L'Équipe Mobile PHV 33 intervient sur 3 secteurs :

- Bordeaux Métropole
- Entre deux Mers
- Sud-Gironde



Plus d'info  
sur l'Équipe Mobile  
PHV 33



## Nous contacter

### Équipe Mobile PHV 33

#### Bureau administratif

📍 9, route d'Illats  
33720 Saint-Michel de Rieufret  
✉️ EquipeMobilePHV@adapei33.com  
☎️ 05 47 48 83 50

# Équipe Mobile PHV Handicap & Vieillissement

📍 BORDEAUX MÉTROPOLE

📍 ENTRE DEUX MERS

📍 SUD-GIRONDE





## L'équipe Mobile PHV Soutenir, former et accompagner

L'Équipe Mobile PHV intervient à domicile ou en établissement pour évaluer les besoins des personnes en situation de handicap, de plus de 45 ans, adapter leur environnement et coordonner leur parcours.

Son rôle est de fluidifier les parcours et de faciliter les changements de vie. Alliant expertise du handicap et de la gérontologie, elle propose un accompagnement global et de qualité.

Ressource de proximité, elle apporte conseils aux personnes en situation de handicap vieillissantes, propose une soutien aux familles, ainsi que des formations aux aidants et aux professionnels du secteur Handicap et Personnes âgées.

### Quel public concerné ?

L'équipe mobile PHV accompagne le parcours de personnes :

- ✓ En situation de handicap avec ou sans notification MDPH
- ✓ Âgées d'au moins 45 ans
- ✓ Vivant ou ayant un projet sur le territoire d'intervention de l'équipe mobile
- ✓ Présentant des signes du vieillissement : Perte d'autonomie, d'équilibre, troubles cognitifs, troubles du sommeil...

### Quelles prestations ?

#### Auprès des personnes handicapées vieillissantes

- ✓ **Repérage des difficultés** : Ecouter, informer et conseiller la personne en situation de handicap.
- ✓ **Évaluations** : Effectuer des évaluations à domicile ou en institution avec diagnostic de la situation.
- ✓ **Orientation** : Accompagner dans les démarches relatives aux adaptations du lieu de vie jusqu'à un relais dans la coordination de parcours.

#### Auprès des familles ou proches aidants

- ✓ **Information** : Proposer une écoute et des conseils de premier niveau avec réactivité.
- ✓ **Soutien** : Être une ressource repérée tout au long de l'accompagnement.
- ✓ **Repérage des fragilités** : Proposer une aide aux aidants en lien avec les dispositifs de répit du territoire.

### Qui peut solliciter l'équipe mobile ?

Plusieurs interlocuteurs peuvent faire appel à l'équipe mobile afin de bénéficier de son expertise et de son soutien :

- ✓ La personne handicapée vieillissante
- ✓ L'entourage familial ou les proches aidants
- ✓ Les professionnels qui interviennent au domicile, les professionnels de santé, les établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires.

#### Auprès des professionnels accompagnants

- ✓ **Formations** : Proposer des sensibilisations et formations croisées pour les professionnels des structures et du domicile.
- ✓ **Partage d'informations** : Informer l'ensemble des parties prenantes et partenaires, notamment pour des situations individuelles.
- ✓ **Appui à la décision** : Effectuer des évaluations des situations sur site et établir des préconisations d'adaptation.
- ✓ **Appui ressource** : Intervenir en cas de difficulté en qualité d'équipe mobile experte.
- ✓ **Appui à la transition** : Assurer la transmission d'informations et aider à l'adaptation des accompagnements.

L'Équipe Mobile PHV est financée par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine. Ses interventions n'entraînent aucun reste à charge pour vous ni pour vos proches aidants, elles sont entièrement prises en charge dans le cadre de ce financement.